

- Réaménagement -
CLEMENCEAU, BOYÉ, PALAIS, DE GAULLE

Conseil participatif Clemenceau

Jeudi 20 janvier 2022



Compte-rendu #03

+ d'infos :
mairie-marmande.fr

Marmande

Ensemble,
construisons
Marmande
maintenant

Retour sur expérience / déroulé de l'atelier

L'identité du projet

La ville de Marmande a démarré le lancement de son projet "Réaménagement de la Place Clemenceau et des rues Charles de Gaulle, Abel Boye et Palais".

Pour cette restructuration, la ville a fait le choix d'une co-construction citoyenne pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux dont les usages sont au coeur des réflexions.

L'objectif pour le conseil participatif est de définir la programmation pour la restructuration de la place Clemenceau et des rues Charles de Gaulle, Abel Boye et Palais qui structurent le centre ancien.

Enjeu de l'atelier

Ce 3^e atelier présente 3 enjeux principaux :

- la restitution des résultats du questionnaire, diffusé à l'échelle de la ville,
- la restitution partielle du second atelier sur l'enjeu de la mobilité,
- sur l'ensemble du périmètre d'action du projet urbain, la récolte des préférences de divers scénarios ; mobilité, devenir de l'existant, place du végétal et de l'eau, etc.



Le conseil participatif réunit 3 collèges :

- Collège 1 - Elu.es et techniciens ville et VGA
- Collège 2 - Experts et usagers professionnels
- Collège 3 - Habitants

Le déroulé de l'atelier

Après l'accueil et l'introduction effectués par M. Milhac, Une ingénierie a entamé la restitution des résultats du questionnaire.

Un temps important a été dédié à ce partage des résultats. En effet, ces derniers apportent des éléments nouveaux pour orienter les réflexions du conseil participatif.

C'est pour nourrir les discussions et apporter un plus grand panel d'avis que l'ensemble des résultats des 164 participations a été présenté. La présentation de ce questionnaire est transmise en annexe.

Pour éviter de prolonger les temps de restitution, seuls les **scénarios de mobilité** travaillés lors de l'atelier participatif n°2 ont été présentés. Il s'agit de la première thématique qui sera abordée lors du travail sur table de cet atelier. Pour chaque «section» du périmètre d'action du projet urbain, il a été présenté plusieurs «scénarios de mobilité».

Rappel des 4 «sections» du projet urbain

1 - LA RUE CHARLES DE GAULLE

2 - LA PLACE CLEMENCEAU

3 - LA RUE ABEL BOYÉ

+ PARKING LES CORDELIERS

4 - LA RUE PALAIS

+ INTERFACE SQUARE DE LA MAIRIE

Afin d'initier la constitution des quatre groupes de travail, il a été demandé aux membres du conseil participatif de choisir entre travailler sur un scénario de mobilité prévoyant le maintien du sens de circulation du parking «Les Cordeliers» (souterrain à la place Clémenceau) ou son inversion. Bien que nécessitant des aménagements particuliers, les services techniques ont confirmé la faisabilité technique de l'inversion du sens de circulation.

4 groupes se sont donc constitués :

- 2 groupes ont travaillé sur les scénarios d'inversion du parking,
- 1 groupe sur un scénario de mobilité sans inversion entrée/sortie du parking
- 1 groupe dont le choix d'une inversion ou non de l'entrée/sortie du parking n'était pas défini.

En clôture de cet atelier participatif, l'équipe d'assistance à maîtrise d'usage a dédié un temps au recueil de retours directs des participants.

Les attentes, mécontentements, satisfactions ont été récoltés et seront pris en compte pour l'atelier participatif n°4.

Traitement de l'information

Travail sur table / Choix sur propositions faites par l'AMU

Ci-après, les avis de l'ensemble des groupes de travail ont été associés afin d'avoir une visibilité sur les choix effectués à l'échelle du conseil participatif.

SCÉNARIOS DE MOBILITÉS

A travers les différents groupes, nous pouvons constater que plusieurs scénarios de mobilité sont privilégiés. De manière générale et indépendamment des entrées et sorties du parking souterrain, la circulation véhicules le long de la place Clemenceau par la rue CDG est maintenue. La piétonnisation totale de la portion après la rue du Dr Courret suscite un intérêt fort mais semble être prématurée.



LÉGENDE ZONE 30 ZONE DE RENCONTRE ZONE PIÉTONNE

DEVENIR DE L'EXISTANT (PERGOLAS / FONTAINE / GRILLES / PAVAGE)

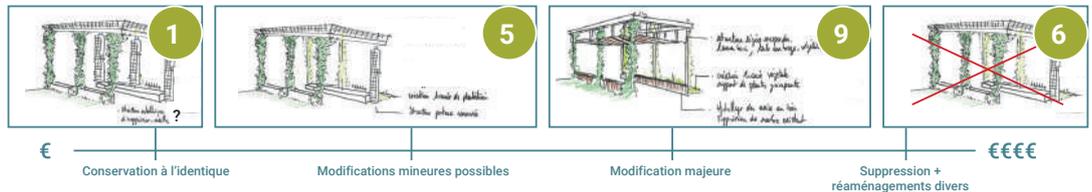
PERGOLAS : Bien que peu appréciées esthétiquement, il apparaît une tendance à vouloir préserver les pergolas après modification majeure.

FONTAINE : Une légère préférence existe quant au fait de conserver la fontaine dans son état existant ou de la substituer par une nouvelle fontaine, de type fontaine sèche.

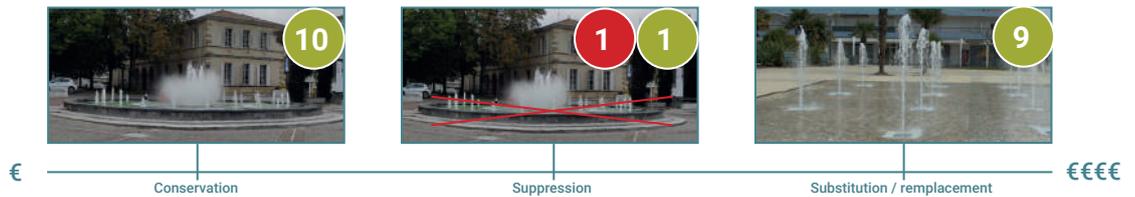
GRILLES : Il y a une légère préférence à maintenir les grilles du square en place plutôt que de les substituer par un autre moyen de démarcation.

PAVAGE : Le remplacement du pavage de la place par un revêtement non-pavé fait presque l'unanimité.

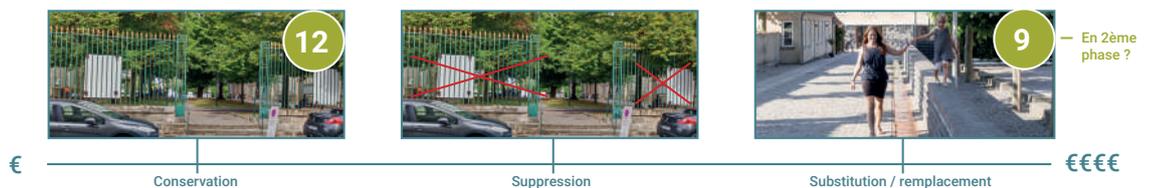
Pergolas de la place Clemenceau



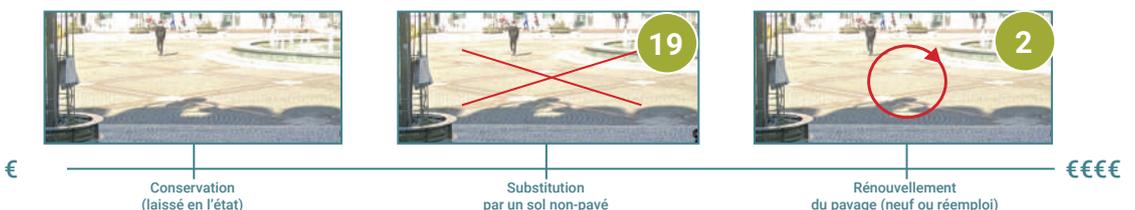
Fontaine de la place Clemenceau



Grilles du square



Pavage de la place Clemenceau



Traitement de l'information

VÉGÉTAL

Parmi les propositions de végétalisation, la végétation en limite de voirie suscite le moins d'intérêt. Le groupe envisage à l'identique la végétalisation pleine terre par substitution de stationnement, en pied de façade ou la végétalisation en bacs fleuris et arborés.

En substitution des stationnements



En pied et suspendue aux façades



En limite de voirie



En bacs fleuris et arborés



MOTS CLÉS ET USAGES ASSOCIÉ

- Ilôt de fraîcheur
- Offrir de l'ombre
- Beau
- Fleurir et arborer
- Accès commerce facile
- Accompagner le piéton
- Embellir
- Biodiversité
- Séparer l'espace du piéton et l'espace de la voiture
- Faire rester les gens
- Planter les espaces délaissés
- Végétaliser et planter
- Espèces / arrosage / entretien
- Equilibre

EAU

Le choix de la présence d'eau par les fontaines hors sol a été privilégié par rapport aux fontaines sèches. Ces votes sont en corrélation avec le souhait partagé de conserver la fontaine hors sol actuelle même si le système de fontaine sèche suscite un intérêt réel pour une place support d'animations offrant des possibilités de mutation. Une fontaine sèche est une fontaine qui peut accueillir des jeux d'eaux et de lumières ou s'assécher pour devenir un sol homogène au reste de la place. L'accès à des fontaines d'eau potable simples est identifié comme important et support d'usages variés pour un service au plus grand nombre.

Chemin d'eau au sol



Chemin d'eau hors sol



Fontaine Wallace



Fontaine eau potable



Fontaine hors sol



Fontaine «sèche»



MOTS CLÉS ET USAGES ASSOCIÉ

- Ilot de fraîcheur
- Eau potable
- Boire et se rafraîchir
- Jouer
- Accompagner le cheminement
- Lien historique à l'élément de l'EAU
- Mise en scène et Art
- Mutation de l'espace
- Animation
- Espace adapté



Traitement de l'information

REVÊTEMENTS DE SOL

Parmi les échanges, il a souvent été évoqué la problématique des revêtements de sol existant trop disparates manquant de planéité, de la différence de niveau sur les rues et la place Clemenceau.

Excepté l'émulsion grave calcaire, chaque revêtement de sol proposé a plu à au moins une personne. L'enrobé calcaire, l'enrobé grenailé, le revêtement perméable hydroway, le pavage neuf et les dalles alvéolaires engazonnées sont les revêtements qui ont été le plus souvent identifiés. Nous pouvons constater que 3 des 5 revêtements les plus votés sont perméables à l'eau. L'enrobé classique et le béton coloré sont identifiés et suivant. Bien que souvent décrié, le pavage neuf suscite l'intérêt du conseil participatif.

[+] Afin de répondre aux attentes d'un sol régulier, des dalles de pierre (granit par exemple) de grandes dimensions peuvent également être proposées.

€	€€	€€€
<p>Enrobé noir</p>  <p>3</p>	<p>Enrobé coloré</p>  <p>1</p>	<p>Béton coloré</p>  <p>3</p>
<p>Enrobé calcaire</p>  <p>4</p>	<p>Enrobé grenailé</p>  <p>4</p>	<p>Béton poché sablé</p>  <p>1</p>
<p>Grave émulsion calcaire</p>  <p>1</p>	<p>Béton désactivé</p>  <p>2</p>	<p>Hydroway perméable coloré</p>  <p>4</p>
<p>Sable calcaire</p>  <p>1 1</p>	<p>Béton balayé</p>  <p>2</p>	<p>Pavage neuf</p>  <p>4</p>
<p>Mélange terre/pierre enherbé</p>  <p>1</p>		<p>Dalle alvéolaire engazonnée</p>  <p>4</p>

MOTS CLÉS ET USAGES ASSOCIÉ

- | | | |
|----------------------------|--|---|
| - Perméabilité | - Entretien | - Animation |
| - Propreté | - Planéité | - Mobilité alternative (trotinettes, roller, vélos, skate, ...) |
| - Couleur et éblouissement | - Mettre à niveau | - Uniformiser et mixer |
| - Surchauffe | - Accessibilité PMR et personnes âgées | |

MOBILIER URBAIN

L'exercice d'implantation du mobilier urbain sur la carte de l'emprise du projet a été réalisé par très peu de groupe par manque de temps. Dans les échanges, nous relevons l'importance de positionnement régulier de poubelles et de cendriers pour un espace urbain plus propre, d'arceaux vélos nombreux le long des rues piétonnes et commerçantes, l'aménagement de banc-jardinière, de point d'eau potable et de station de recharge dans des espaces ombragés, ouverts et propices aux échanges.

MOTS CLÉS ET USAGES ASSOCIÉ

- | | | |
|--------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| - Mutation pour les animations | - Espace ombragé | - Attractivité |
| - Propreté | - Entretien | - Détournement d'usage des mobiliers |
| - Jouer, manger, échanger | - Faire rester les gens | |



L'écosystème du groupe Seuil regroupe les entités

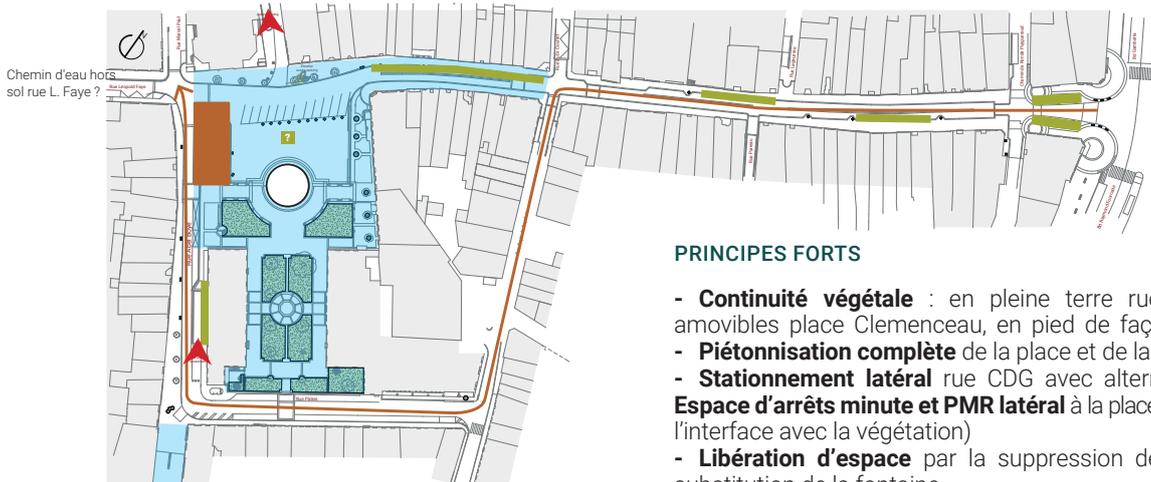
Traitement de l'information

Travail sur plan

Les scénarios d'inversion ou de non inversion du sens du parking demeurent toujours en réflexion.

GRUPE 1 - INVERSION PARKING

THÈME	SCÉNARIO REPRÉSENTÉ	VARIANTE POSSIBLE
PERGOLAS	Retirées	Modification mineure ou majeure
FONTAINE	Conservée	Substituée (fontaine sèche)
GRILLES	Conservées	Conservées
PAVAGE DE LA PLACE	Substitution (non-pavé)	Substitution (non-pavé)



PRINCIPES FORTS

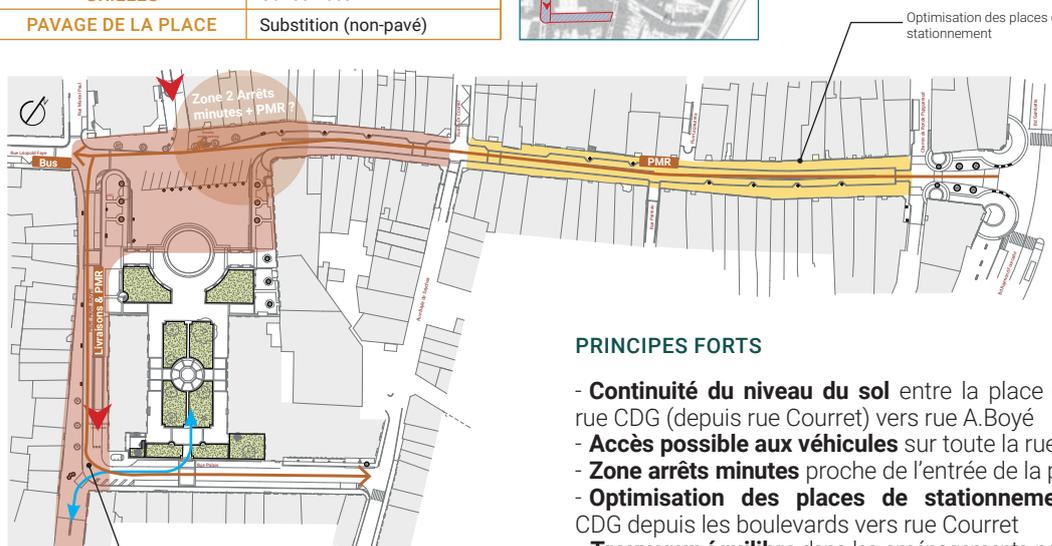
- **Continuité végétale** : en pleine terre rue CDG, en bacs amovibles place Clemenceau, en pied de façades rue A. Boyé
- **Piétonnisation complète** de la place et de la fin de la rue CDG.
- **Stationnement latéral** rue CDG avec alternance de côtés + **Espace d'arrêts minute et PMR latéral** à la place, côté rue A. Boyé (! l'interface avec la végétation)
- **Libération d'espace** par la suppression des pergolas ou la substitution de la fontaine.
- **Place Clémenceau = Place d'animation**, éviter de reproduire la place du marché (revêtement, couleur, minéralisation, accueil, ...)
- **Différenciation des usages** = attention au trop plat !

ANNEXES

- **Boulevards** = une barrière à franchir pour les vélos et peu circulaire pour les vélos (problématique de sécurité)
- **Chemin de l'eau** = sur la place Clemenceau et le long de la rue L. Faye

GRUPE 2 - NON INVERSION PARKING

THÈME	SCÉNARIO REPRÉSENTÉ
PERGOLAS	Modification majeure
FONTAINE	Substituée (fontaine sèche)
GRILLES	Conservées
PAVAGE DE LA PLACE	Substitution (non-pavé)



PRINCIPES FORTS

- **Continuité du niveau du sol** entre la place Clemenceau et rue CDG (depuis rue Courret) vers rue A. Boyé
- **Accès possible aux véhicules** sur toute la rue CDG et A. Boyé.
- **Zone arrêts minutes** proche de l'entrée de la place Clemenceau
- **Optimisation des places de stationnement** sur la rue CDG depuis les boulevards vers rue Courret
- **Trouver un équilibre** dans les aménagements pour les différents usagers (piétons, commerçants, livraisons, résidents, ...)

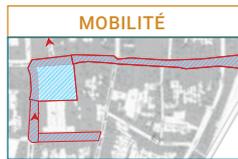
Traitement sans trottoir = plateau de circulation libre
Equilibre à trouver entre stationnement, stationnement



Traitement de l'information

GRUPE 3 - INVERSION PARKING

THÈME	SCÉNARIO REPRÉSENTÉ
PERGOLAS	Modification mineure/majeure
FONTAINE	Conservée
GRILLES	Conservées
PAVAGE DE LA PLACE	Substitution (non-pavé)



LÉGENDE MOBILIER	
1 Assises ombragées	7 Cendrier
2 Banc-jardinière	8 Point d'eau potable
4 Table d'échecs	9 Recharge solaire (téléphonie)
5 Arceau vélo	
6 Poubelle	



PRINCIPES FORTS

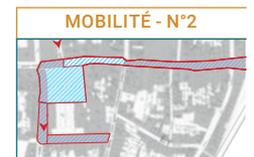
- Un mobilier urbain réparti sur l'ensemble du périmètre à intervalle régulier,
- Un stationnement maintenu mais réduit sur la place, pour offrir des espaces de terrasse,
- Prévoir un stationnement 15 minutes réglementé dans la rue CDG et sur la Place Clemenceau
- Accès possible aux véhicules (zone 20) sur toute la rue CDG et A.Boyé,
- Modification des pergolas en leur apportant de nouveaux usages (bancs, station de recharge, ombrières photovoltaïques),
- Accès à l'eau potable dans la ville.

ANNEXES

- Places de stationnement véhicules électriques = positionnement dans le parking souterrain

GRUPE 4

THÈME	SCÉNARIO REPRÉSENTÉ
PERGOLAS	Modification majeure / suppr.
FONTAINE	Conservée ou sèche
GRILLES	Substituées
PAVAGE DE LA PLACE	Substitution (non-pavé)



* Scénarios de mobilité en discussion selon l'inversion ou non de l'entrée/sortie du parking



Prolonger la Place Clemenceau jusqu'aux façades Rue A.Boyé et Rue CDG

Zone Arrêts minutes + PMR

PRINCIPES FORTS

- Continuité de l'espace de la place Clemenceau jusqu'aux façades de la rue A.Boyé et Rue CDG pour offrir plus d'espace,
- Piétonisation complète de la fin de la rue CDG depuis rue Courret selon le scénario d'inversion entrée/sortie du parking,
- Ou accès possible aux véhicules sur toute la rue CDG et A.Boyé.
- Un seul niveau sur l'ensemble de la place Clemenceau,
- Supprimer les places de stationnement sur la place Clemenceau,
- Prévoir le stationnement minute à l'intersection entre rue CDG et la place Clemenceau et à l'entrée de la rue Toupinerie,
- Réflexion sur le stationnement des résidents,
- Réflexion sur l'espace public et les «jeunes»: mobilités alternatives (trotinette, skate, roller, ...), détournement des mobiliers, ...



L'écosystème du groupe Seuil regroupe les entités

Recueil retours directs des participants

Le projet de restructuration, en co-construction, des rues Charles de Gaulle, Abel Boyé, Palais et de la Place Clémenceau a vocation à **structurer le centre-ville** pour plusieurs décennies. Il doit donc tendre à répondre aux problématiques actuelles et à venir.

La nécessité d'avoir une **réflexion sur les sens de circulation à l'échelle du centre-ville intra-boulevard** a été à nouveau soulevée. Les flux auxquels doit répondre le projet urbain implique des aménagements différents selon le sens de circulation du parking et l'offre d'espace aux mobilités douces. Il est rappelé que la réflexion de la circulation à l'échelle du centre-ville est hors mission et doit être saisie par la mairie de Marmande. Par ailleurs, il a été soulevé que la modification des boulevards entraînera certainement une augmentation des mobilités douces (vélos, trottinettes, etc.) par la simplification de leur traversée.

Il sera donc nécessaire que le **projet urbain soit souple, flexible, réversible et évolutif pour rester compatible avec des changements de circulation futurs possibles.**

Certains participants ont l'impression que les sujets abordés sont trop nombreux et que les temps de discussion ne sont pas assez importants. Une impression de dispersion se fait parfois ressentir, avec le sentiment de ne pas réussir à tendre vers un projet urbain structuré.

En réponse à cela, il est proposé de réduire le temps de restitution pour le futur atelier afin d'**offrir un espace d'échanges et de co-conception plus généreux. Il est proposé que des premières esquisses soient présentées lors de l'atelier 4** et qu'elles deviennent le **support de nouvelles discussions.**

Plusieurs membres du collège des professionnels ont manifesté leurs inquiétudes et mécontentements.

Le souhait de **privilégier les mobilités douces en diminuant le nombre de stationnement au plus proche de leurs commerces signifie pour eux une perte de clientèle.** Ils rappellent que la plupart des consommateurs viennent de l'extérieur et se déplacent en voiture. Les professionnels restent favorables à **trouver un équilibre**

entre les différentes mobilités. Ils restent ouverts à la piétonisation totale de certains espaces dont la place Clémenceau et la fin de la rue Charles de Gaulle depuis la rue du Dr Courret, lors de période d'animations et/ou un jour par semaine à définir (anciennement le samedi). La mise en place des scénarios de mobilité permet de proposer **différentes possibilités de stationnement.** Les stationnements proposés peuvent être plus ou moins proches de la place Clémenceau et des commerces, évolutifs dans la durée et dans le temps par leur mutation et plus ou moins nombreux.

L'inquiétude des **nuisances liées au chantier** est évoquée. Il a été précisé que la définition d'un phasage précis était prématuré. Néanmoins, l'intention de proposer des interventions les moins gênantes et les moins longues possibles est au cœur des préoccupations de l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

La question de l'**attractivité du centre-ville** préoccupe certains participants pour la viabilité et la cohérence du projet urbain global. En effet, la rénovation des façades et des logements, le développement de l'offre de restauration et de professionnels, la dynamisation des activités et des animations permettraient d'améliorer et de renforcer la fréquentation du centre-ville. Ces actions demeurent dans le champ de réflexions des ateliers participatifs mais hors du champ d'action du projet urbain



Des esquisses pour se projeter...

et traduire les évolutions sur l'espace urbain. Ci-dessous, les grands axes de divergence et convergence :

- la suppression ou la conservation de la fontaine,
- la conservation ou la suppression des pergolas,
- l'aménagement et le profil des voies en fonction des différents scénarios de mobilité et de stationnement,
- la végétalisation et la création d'ilôt de fraîcheur
- le choix des revêtements de sols,
- le choix du mobilier urbain et de son implantation,
- l'animation en centre-ville...

Ces esquisses issues du travail du conseil participatif ont pour objectif de vérifier les **faisabilités patrimoniales** (avis de l'Architecte des bâtiments de France), **techniques & financières** (consultation des services techniques).

Une «période test» concernant le changement de sens du parking souterrain et des rues qui le desservent est une phase expérimentale qui viendra alimenter les travaux du conseil participatif.

Le prochain atelier participatif est prévu le lundi 7 mars à 19h15 au Théâtre Comoedia.



**Contact : Direction citoyenneté
Mairie de Marmande
Tél. 05 53 64 81 00
cpclémenceau@mairie-marmande.fr**